



2025/2026

L'inscription à l'École municipale des Sports se fera en mairie à partir du
3 novembre jusqu'au 21 décembre pour l'année scolaire 2025/2026



École municipale des Sports (Adultes 18-59 ans)

Cotisation annuelle intra-muros adultes : 60€

Cotisation annuelle extra-muros adultes : 120€

*Extra-muros : s'applique aux personnes non domiciliés à Flins

**Fiche d'inscription ci-dessous signée + une attestation d'assurance + justificatif de domicile
+ certificat médical de - 3 mois + le règlement signé**

L'école municipale des sports permet de découvrir une multitude d'activités : athlétisme, gymnastique, expression corporelle, sports collectifs, jeux individuels, ... soit environ une dizaine de disciplines par an.

| | Lundi | Lundi | |
|---------|-------------|-------------|--|
| Adultes | 19h30-20h30 | 20h30-21h30 | |

Tout dossier rendu incomplet sera refusé.

Le règlement financier peut se faire par espèces, chèque à l'ordre de la (Régie Unique Recettes Communales) ou CB.

DEBUT DES COURS LE 05/01/2026

EN CAS D'ACCIDENT (Personne à prévenir) : N° :



Coupon à conserver

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone :

Adresse :

Courriel (en lettres majuscules) :@.....

Fait à Flins-sur-Seine, le

Signature

Tampon :

